Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [11]

Rubrik: Courrier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dogmatique rencontrait il y a trente ans plus de difficultés qu'à notre époque œcuménique ; par contre les mariages mixtes suisses-arabes musulmans sont loin d'être simples, le conjoint du musulman devant en général épouser sa religion. Différences de races : un Suisse épousant une Asiatique est mieux accepté qu'une Suissesse se mariant avec un Africain noir.

Quoiqu'il en soit, le taux de divorce est plus élevé dans notre pays entre personnes qui n'ont pas la même nationalité et la même religion, surtout lorsqu'elles sont de cultures éloignées ou de races différentes. A Genève, le taux moyen de divorcialité, tournant autour de 50 % ces dernières années, serait, estime-t-on, de l'ordre de 60 à 70 % parmi les couples binationaux de cultures relativement distantes. Il faut se demander pourquoi.

Une raison qui me navre toujours est qu'un certain pourcentage de ces couples s'est marié par amour, mais aussi quelque part pour régulariser une situation de permis de résidence ou de travail difficilement soluble autrement que par le mariage avec un/e Suisse/sse. Or, les difficultés normales qui surgissent, d'ordre psychologique ou social, sont vécues tout-à-fait différemment si une des raisons du mariage était liée à cette question de statut. Je suis chaque fois étonnée que dans l'histoire de ces couples, telle que la femme* la raconte généralement, ce facteur soit très souvent mentionné spontanément. « On s'aimait mais on s'est mariés un peu vite car il terminait ses études universitaires et n'aurait pas pu rester à Genève », ou : « Tout au fond de moi je savais déjà qu'il y aurait des difficultés entre nous mais il pressait pour qu'on se marie et me convainquait que nos divergences de conception s'aplaniraient avec le temps ».

Lors de conflits conjugaux, les couples repensent toujours aux conditions du début de leur amour et de leur mariage. Et l'idée du divorce est proportionnelle à celle d'un amour où l'on n'était pas sûr que l'on finirait ses jours ensemble. Les quelques doutes du passé remontent à la surface et éclairent le sentiment et la décision du présent, même si « on a tout investi pendant des années pour que ça marche ».

Le statut de la femme

Mais au fond, parmi les couples tout-à-fait convaincus au moment de leur mariage, qu'est-ce qui est si difficile ? Il faut d'abord relever que les couples Suisses-étrangères (que ce soit une Espagnole ou une Vietnamienne) semblent avoir moins de difficultés et un taux de divorce moins élevé que les couples où la femme est Suissesse et le mari étranger, surtout non européen. Ceci nous amène au point central : les divergences culturelles et psychologiques sont d'abord et surtout liées au statut de la femme et aux rôles qu'elle souhaite avoir dans son couple et dans la société. L'intention ou l'espoir de nombreuses femmes en épousant un étranger n'est pas de nier la culture d'origine de celui-ci mais de l'amener à évoluer pour qu'il accepte le statut et l'identité de la femme actuelle. Et cela s'applique aussi à l'éducation des enfants. Or c'est au moment où ceux-ci arrivent que les conflits s'aggravent car l'homme, devenu père, renoue émotionnellement avec le modèle familial et culturel de son pays.

Ce que parfois la femme a accepté pour elle-même — c'est le cas de certaines femmes un peu soumises de tempérament — elle ne l'accepte plus pour ses enfants, d'autant plus que son mari est devenu au fil des ans « plus lointain que jamais ». Le dur chemin que chaque couple doit faire de la lune de miel à la réalité de la vie quotidienne à deux se complique à cause de divergences quant à la nature et aux rôles de la femme, à une époque où l'évolution est déjà rapide entre générations. Ce qui explique que la quasi-totalité des divorces est demandée par la femme.

L'ouverture à l'autre

Alors que faire ? D'abord s'informer. Il existe (voir encart) des associations de couples bi-nationaux ainsi que des services socio-juridiques qui donnent toutes les informations juridiques mais peuvent aussi faire prendre conscience des facteurs psycho-culturels et aider les jeunes couples à parler plus ouvertement de leurs craintes et projets, et à envisager autrement les conflits qu'ils auront sans doute à affronter. Ces associations sont d'une aide précieuse lors de difficultés et mettent parfois en contact des couples qui peuvent s'entraider ou se faire bénéficier de leurs expériences. Et puis, former un couple mixte, c'est savoir qu'on aura plus que d'autres à « travailler » ses motivations, les limites et réussites de sa vie conjugale, les processus d'évolution de l'un et de l'autre. C'est s'intéresser à cette problématique, et croire que l'ouverture à l'autre différent de moi est aussi une dynamique d'enrichissement personnel.

Geneviève Reday-Mulvey

Où s'adresser ?

En Suisse romande :
Association de couples binationaux p.a. Mme Wanstall, 28, av. de Champel, 1206 - Genève Tél. (022) 47 33 75

Service social international
8, rue Petitot, 1204 - Genève Tél. (022) 28 36 88

Pour toute la Suisse :
IAS, Communauté d'intérêt des Suissesses ayant épousé un étranger, Case postale 288, 8025 Zurich

* Je me base ici sur mon expérience à F-Information où ce sont surtout les femmes qui consultent.

Incompréhensible

Je n'y comprends rien à ce numéro d'octobre. Bien sûr, le message : « Allez élire des femmes aux Chambres fédérales » passe ! Mais qu'est-ce qui est de la pub et qu'est-ce qui est de la rédaction ? Pourquoi la photo grand format de telle candidate et le nom d'une autre — tout aussi valable à mon sens — à chercher sur une longue liste ?

Cinq femmes prêtes à tomber dans des bras masculins p. 4. Cinq femmes du PDT genevois en même position p. 10. La photo de Christiane Langenberger-Jaeger dans un article qui a l'air rédactionnel p. 12 et p. 14, elle devient *notre* candidate.

Le sourire de la dame du Bon Génie, p. 22, son dynamisme, son stress sont tout aussi convaincants que les sourires figés des candidates, que nous savons pourtant actives ! C'est pour elle que j'ai le plus envie de voter, finalement. Elle court vers la victoire.

Mais entre la pub, il y a d'excellents articles, surtout sur la qualité de vie... (Je me retrouve tout à fait dans les portraits de femmes qui ne savent quelle cohérence privilégier). Et l'édito, excellent ; et un petit chef d'œuvre de diplomatie, p. 24, « Débat feutré ». Décidément, la meilleure candidate sourit en p. 3.

Très amicalement, votre fidèle lectrice

Maryelle Budry

Merci pour les dernières lignes ! Peut-être que la distinction entre publicités électorales et contenu rédactionnel était difficile à faire dans ce numéro d'octobre de ***Femmes Suisses*** *parce que nos lectrices et lecteurs ne sont pas habitués à trouver de la pub dans leur magazine préféré. Et aussi parce que ces publicités collaient effectivement de très près au propos de* ***Femmes Suisses*** *... Quoi qu'il en soit, le contenu publicitaire et le contenu rédactionnel sont restés totalement indépendants ; si la photo de Christiane Langenberger-Jaeger figure dans l'un et dans l'autre, c'est tout simplement parce qu'une bonne information sur « Taten statt Worte » en Suisse romande passait, entre autres, par l'interview d'une de ses principales initiatrices. Qui se trouvait par ailleurs être candidate au National, et présentée par son parti dans nos colonnes sous forme payante...*

(réd.)

Avez-vous payé votre abonnement ?

Elizabeth vous renseignera

Tél. (022) 42 64 60